

**Conditions Générales d'Utilisation
des Services NETISSIME « Groupe ELB
MULTIMEDIA »
Hébergement Dédié**

Préambule / Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après désignées « CGU ») s'appliquent, sans restriction, ni réserve, à l'ensemble des Services proposés à la vente par NETISSIME, et ce, à toute personne physique ou morale (ci-après désignées « le Client »).

Les présentes CGU seront complétées, le cas échéant, par les Conditions Générales d'Enregistrement, de renouvellement, de transfert et de gestion de Noms de domaine, ainsi que des Conditions Particulières applicables au Service choisi en option lors de la souscription du Pack, par le Client.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance, préalablement à sa commande, des présentes CGU qui sont accessibles à tout moment en ligne, sur le site Internet « www.netissime.com » et qui prévalent sur ses propres conditions d'achat.

En conséquence, le fait pour une personne physique ou morale, de souscrire à l'un des Packs concernant les Services d'Hébergement dédiés proposés par la société NETISSIME sur le site Internet « www.netissime.com », emporte acceptation pleine et entière des présentes CGU.

NETISSIME se réserve le droit de modifier les CGU à tout moment.

NETISSIME préviendra alors le Client, par courrier postal ou par courrier électronique, de toute modification des présentes, dans les plus brefs délais, avant son entrée en vigueur. Le Client qui refuse ces modifications peut résilier les Services dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la notification, et ce, par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception. Dans ce cas, les anciennes CGU resteraient applicables entre les Parties entre la signification de la modification des CGU et la date de résiliation des présentes par le Client.

Article 1 – Définitions

- **Client** : Désigne toute personne physique ou morale de droit privé ou de droit public bénéficiaire des Services NETISSIME.

- **Conditions Particulières** : Désigne les conditions contractuelles acceptées par le Client et applicables au Service choisi en option lors de la souscription du Pack.

- **Contrat d'abonnement** : Désigne l'ensemble constitué par les présentes CGU, les Conditions Générales d'Enregistrement, de renouvellement, de transfert et de gestion de Noms de domaine, les Conditions Particulières applicables à chaque service complémentaire, le cas échéant, ainsi que le Bon de Commande.

- **Hébergement dédié** : Signifie l'hébergement auquel sont associés des Ressources Système, des Logiciels et une Bande Passante dont les caractéristiques techniques sont définies dans le Bon de commande, et dont l'utilisation est allouée à un seul Client qui en est l'administrateur unique.

- **Logiciel** : Désigne les logiciels, progiciels, bases de données, scripts, systèmes d'exploitation mis à la

disposition du Client par NETISSIME (ci-après logiciel « propriétaire ») et/ou par leur éditeur respectif (ci-après logiciel « tiers ») dans le cadre du Service.

- **NETISSIME** : Fournisseur et exécutant des Services objet des présentes.

- **Pack** : Désigne une offre réunissant un ensemble de Services.

- **Partie ou Parties** : Désigne, ensemble ou séparément, et indifféremment, NETISSIME et/ou le Client.

- **Service(s)** : Désigne le service d'Hébergement dédié proposé par NETISSIME comprenant l'enregistrement (ou le transfert) d'un ou plusieurs Noms de domaine, et le cas échéant, les Services optionnels souscrits par le Client.

- **Site** : Désigne le(s) site(s) Internet du Client.

Article 2 – Description des Services

NETISSIME propose au Client d'héberger son(s) Site(s) Internet, bases de données, stockages de données ou applications réseaux, en mettant à sa disposition, un espace de stockage sur un serveur dédié. Ces Services d'hébergement dédié se déclinent sous la forme de cinq (5) packs dont le descriptif peut être consulté en permanence sur le site « www.netissime.com ».

Les Services proposés par NETISSIME comprennent non seulement, la prestation d'hébergement sur un serveur dédié, mais également l'enregistrement de un ou plusieurs Noms de domaine et/ou le transfert d'un Nom de domaine, ainsi que divers outils/applications (en

fonction du Pack choisi et des Services optionnels souscrits) susceptibles d'évoluer avec le temps.

Le Site du Client sera hébergé sur les serveurs de NETISSIME, auxquels le Client accède par une liaison à distance.

Information du Client et Conformité des Services :

Le Client déclare avoir reçu de NETISSIME toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires, ainsi qu'avoir pu prendre la mesure de l'ensemble des Services et de ses composants et vérifier que lesdits Services correspondent à ses besoins, sans qu'aucune responsabilité de NETISSIME ne puisse être recherchée dans l'hypothèse où le Client ferait état d'une inadéquation des Services choisis par lui sous ses seuls contrôles, direction et responsabilité avec ses besoins.

2.1 Hébergement

Le Service comprend la location d'un serveur dédié, dont les caractéristiques sont précisées dans le Bon de commande, et ce pour la durée de souscription du Service allant de trois (3) mois à vingt-quatre (24) mois (Durées d'abonnement possibles : 3 mois, 6 mois, 12 mois, 24 mois).

Le serveur demeure en toutes circonstances la propriété de NETISSIME. Le Client est informé qu'il ne pourra, à aucun moment, accéder physiquement au serveur.

Le Service d'Hébergement dédié comprend l'installation du serveur loué dans les salles d'hébergement de NETISSIME, l'installation et le paramétrage des Logiciels, à l'exception du(des) Site(s) Internet du Client, l'hébergement du serveur au sein de l'infrastructure de NETISSIME, ainsi que

la connexion du serveur au réseau Internet par la fourniture de bande passante.

Le serveur est destiné à l'usage exclusif du Client, à l'exception des opérations de maintenance du matériel lié au serveur.

Toutefois, il est rappelé que le Client doit assurer la gestion et la maintenance des logiciels et de son(ses) Site(s), qui demeurent sous son contrôle direct.

Les caractéristiques de l'hébergement dédié (espace disque, bande passante, ressources système, etc.), propres à chacun des Pack proposés, sont consultables par le Client en permanence sur le site « www.netissime.com ».

NETISSIME se réserve le droit de substituer à tout moment le serveur attribué au Client, notamment en cas de changement du parc de serveurs informatiques de NETISSIME, de mise en conformité, de réparation, maintenance, etc., du serveur. NETISSIME s'engage à faire ses meilleurs efforts afin d'en informer préalablement le Client et assurera, avec le concours de ce dernier, le transfert du(des) Site(s) Internet du Client sur un autre serveur.

2.2 Noms de domaine

NETISSIME propose au Client d'enregistrer sans frais supplémentaire, pour le compte de ce dernier, de trois (3) à cinq (5) noms de domaine selon le Pack souscrit, et ce pour une durée de un (1). Toutefois le Client dispose de la faculté d'enregistrer à ses frais son ou ses noms de domaine pour une durée supérieure (jusqu'à dix (10) ans).

Non seulement NETISSIME se charge de l'enregistrement du nom de domaine pour le compte du Client, mais également du transfert du nom de

domaine, si ce dernier a été préalablement enregistré chez NETISSIME ou chez un autre prestataire, et que le Client veut le rattacher directement à l'hébergement de son(ses) Site(s).

NETISSIME, mandataire, décline toute responsabilité quant aux noms de domaine déposés pour le compte du Client, notamment en ce qui concerne leur disponibilité. Il importe donc au Client de faire les recherches nécessaires afin de s'assurer que le ou les noms sont disponibles et qu'ils ne contreviennent pas aux lois nationales et/ou internationales en vigueur, notamment pour la protection des marques, des noms et droits d'auteurs.

Dans le cas où le Client choisit de prendre en charge la gestion administrative de son nom de domaine, NETISSIME se dégage de toute responsabilité quant aux conséquences du non-paiement de ces redevances (rupture d'accès aux services, perte du nom de domaine, frais de ré-enregistrement, etc.).

2.3 Service de courrier électronique

En fonction du Pack choisi par le Client, NETISSIME met à la disposition du Client un service de courrier électronique par la fourniture de boîtes de courrier électronique dont le nombre et les caractéristiques sont mentionnés dans le Bon de Commande. Il appartient au Client d'effectuer régulièrement un relevé de ses courriers électroniques, d'effectuer des contrôles fréquents de ses Services via son espace client et plus généralement d'utiliser son service de courrier électronique conformément aux caractéristiques techniques de ce service.

NETISSIME ne saurait être tenue responsable de la perte et/ou de l'altération de données et/ou du

blocage de(s) boîte(s) de courrier électronique du fait d'un manquement du Client à cette obligation.

En outre, le Client est informé que la réception et l'émission des courriers électroniques dépendent notamment des réseaux d'opérateurs de télécommunications de sociétés tierces avec lesquelles NETISSIME n'a aucune relation contractuelle. Ainsi, NETISSIME ne peut être responsable des éventuels dysfonctionnements pouvant intervenir sur ces réseaux de télécommunication, entravant ainsi la réception et/ou l'émission de courriers électroniques. NETISSIME n'est soumise en ce qui concerne le service de courrier électronique qu'à une obligation de moyens.

2.4 Infogérance

La souscription aux Services d'hébergement dédié par le Client lui octroie automatiquement le bénéfice des services fournis dans le cadre du contrat d'Infogérance Standard défini en Annexe. Toutefois, le Client peut également souscrire à un pack d'Infogérance plus complet afin de lui garantir un niveau de service plus élevé, dont le détail des offres est précisé en Annexe.

2.5 Options

2.5.1 Référencement

Le Client possède également la faculté de souscrire à l'option de « Référencement » de son Site dans différents moteurs et annuaires de recherche. A ce sujet, le Client peut choisir entre quatre (4) Packs distincts (« Visibilité », « Pro », « Optimisation » et « Positionnement ») afin de répondre au mieux à ses attentes. La fourniture de ce service est conditionnée à l'acceptation, sans restriction, ni

réserve, de la part du Client, des CGU du service en question.

2.5.2 Sauvegarde de données

Le Client est informé que NETISSIME n'effectue aucune sauvegarde des données installées sur le serveur dédié. En conséquence, le Client s'oblige à effectuer, sous sa seule responsabilité et par tous moyens de son choix, les sauvegardes de ses données.

Toutefois, le Client peut librement souscrire au Service Backup de données (« Backup R1Soft ») proposé par NETISSIME.

12.4 Pare-feu

Il appartient au Client de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité de son serveur contre tout acte de piratage, d'attaque, d'intrusion, de tentative d'intrusion, etc. En effet, le Client reconnaît et accepte que la sécurité du serveur et des Services souscrits, outre la responsabilité physique du Data Center assurée par Netissime, relève de sa seule et entière responsabilité. Il relève également de la seule responsabilité du Client de maintenir et mettre à jour les logiciels de sécurité afférents au serveur. Netissime ne peut en aucun cas être tenu responsable des failles de sécurité et des dommages résultant des manquements du Client à ses obligations de maintenir et mettre à jour les logiciels de sécurité et de maintenir des protocoles de sécurité adéquats dans l'administration du serveur.

Afin de prévenir le serveur de toute utilisation abusive par un tiers, il est recommandé aux Clients d'utiliser un pare-feu (firewall) disponible en option selon la souscription d'un pack d'Infogérance tel que défini en Annexe.

Article 3 – Procédure d'accès aux Services

3.1 Inscription / Commande

Pour souscrire aux Services de NETISSIME, le Client doit au préalable remplir le formulaire d'inscription en ligne, qui lui permettra de commander le Pack de son choix concernant l'hébergement de son(s) Site(s) sur un serveur dédié, en cliquant sur l'icône « Commander ».

Pour ce faire, le Client doit renseigner le nom de domaine choisi pour le Site, ainsi que la durée d'enregistrement. Par la suite, le Client doit sélectionner i) le type d'hébergement auquel il souhaite s'abonner, ii) le Pack souscrit ainsi que iii) la durée d'hébergement parmi celles proposées, avant de passer à l'étape suivante.

S'il le souhaite, le Client peut également souscrire à l'option « Référencement » de son Site Internet selon quatre (4) Packs distincts, lors de la passation de sa commande.

Le Client clique ensuite sur l'icône « Passer à l'étape suivante » et doit indiquer ses coordonnées et le mode de paiement choisi. Une fois la sélection opérée, un écran récapitule les éléments figurant dans le panier du Client et leur prix.

Le Client déclare à cet effet, que l'ensemble des informations et pièces fournies lors de sa commande sont exactes, complètes et actualisées.

Le fait de valider le formulaire d'inscription entraîne l'acceptation des présentes CGU (le Client doit obligatoirement cocher la case « J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation », sous peine de ne pas pouvoir passer à l'étape suivante).

Le Client a alors le choix de renseigner immédiatement ou ultérieurement via l'interface client, les informations nécessaires à la création de nom(s) de domaine.

Enfin, le Client vérifie les conditions de sa commande. Si une erreur dans la saisie des données a été commise, le Client peut soit renoncer à sa commande en revenant aux pages précédentes ou en fermant la session en cours sur le site, soit modifier le contenu de sa commande en procédant à une nouvelle saisie de données.

A partir du moment où le Client a enregistré sa commande en cliquant sur l'icône « Valider votre commande », il est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause et sans réserve les présentes CGU, les Conditions Particulières le cas échéant, les prix et le contenu des Services commandés.

Par ailleurs, la commande du Client est formalisée par la production d'un Bon de commande récapitulant les caractéristiques des Services à fournir par NETISSIME.

La commande du Client ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de commande par NETISSIME et encaissement par celle-ci de l'intégralité du prix.

NETISSIME recommande au Client de conserver ces informations sur un document papier ou informatique.

3.2 Informations fournies par le Client

Au cas où les informations fournies par le Client seraient fausses, incomplètes ou obsolètes, NETISSIME se réserve le droit, sans aucune indemnité et sans préavis, de suspendre ou de

mettre fin à tout ou partie des Services souscrits par le Client, de supprimer tout ou partie du Site du Client ainsi que les données et les fichiers y figurant ou de supprimer l'accès à ce Site, pages, fichiers et données, sans préjudice de toute autre action de droit commun qui pourraient être engagées par NETISSIME.

NETISSIME se réserve en outre le droit discrétionnaire de refuser sans indemnité l'accès à ses Services aux personnes communiquant lors de l'inscription des informations que NETISSIME jugerait incompatibles avec une bonne organisation et une bonne gestion de ses Services, ou contraires à l'éthique et aux bonnes mœurs.

NETISSIME se réserve également le droit de suspendre le(s) Service(s), voire supprimer l'accès à ses Services au cas où le Client ne communiquerait pas, dans un délai de quinze (15) jours suivant la confirmation de sa commande, les pièces administratives nécessaires à la mise en place de certains Services et nécessaires à la vérification de son identité.

3.3 Identifiant / Mot de passe

Dans les meilleurs délais suivant la réception par NETISSIME du Bon de commande et l'encaissement du montant dû par le Client, NETISSIME adressera au Client un accusé de réception de la commande du Client par courrier électronique et procédera au traitement de celle-ci. NETISSIME transmettra ensuite au Client son identifiant et mot de passe aux fins de lui permettre un accès aux Services.

L'identifiant et le mot de passe valent preuve de l'identité du Client et l'engagent sur toute utilisation faite par son intermédiaire.

En cas de vol de l'identifiant et du mot de passe, ou de tout acte frauduleux, il appartient au Client d'en informer, sans délai, par mail ou par courrier postal, tout en justifiant de son identité par tous moyens (factures, e-mails NETISSIME, copie de la carte d'identité, document officiel avec tampon de l'entreprise, etc.) NETISSIME, qui lui affectera un nouvel identifiant et mot de passe. Il appartiendra au Client de sécuriser sous son propre contrôle et responsabilité, le nouvel identifiant / mot de passe.

Il est convenu entre les Parties que le Client reste seul responsable de son identifiant et de son mot de passe. Il supportera seul les conséquences qui pourraient résulter de leur utilisation par des tiers qui auraient eu connaissance de ceux-ci.

Ainsi, le Client demeure responsable de l'utilisation des Services par des tiers jusqu'à la modification par NETISSIME des éléments d'identification. De même, le Client garantit NETISSIME de toute action ou réclamation du fait de la perte de données résultant de la perte ou de l'usage frauduleux des de son identifiant et mot de passe.

En cas de perte de son mot de passe, le Client clique sur la ligne « mot de passe oublié » et le système le lui renvoie automatiquement par courrier à son adresse e-mail principale renseignée dans la fiche client.

Article 4 – Accès aux Services

Sous réserve de la fourniture de l'ensemble des pièces administratives nécessaires, le cas échéant, l'accès aux Services est possible sous un délai maximum de « cinq jours ouvrés » 5 jours ouvrés à compter de la confirmation de la commande par NETISSIME.

Article 5 – Suivi des Services

L'adresse e-mail indiquée par le Client lors de son inscription constitue l'adresse e-mail principale d'échange et de communication entre NETISSIME et le Client.

Le Client s'engage donc à consulter régulièrement les messages adressés par NETISSIME à cette adresse. Toute communication réalisée par NETISSIME auprès du Client à l'adresse e-mail principale est réputée avoir été reçue et lue par le Client.

NETISSIME utilise cette boîte aux lettres pour y expédier quatre (4) types de courriers :

- Des courriers concernant le fonctionnement du compte,
- Des courriers contenant des conseils d'utilisation du Site (Support, modifications majeures du logiciel, etc.),
- Des courriers concernant les incidences techniques,
- Des courriers d'information commerciale (évolution du logiciel, nouveaux services, etc.).

Pour ce dernier type de courriers, le Client est libre de se désabonner à tout moment par :

- le lien prévu à cet effet dans tous les courriers expédiés ; ou
- l'envoi d'un courrier électronique à NETISSIME à l'adresse suivante desabonnement-client@netissime.com ; ou
- l'envoi d'un courrier électronique par le biais de la rubrique Contact sur le site de NETISSIME.

Pour les trois premiers types de courrier, étant donné leur caractère indispensable au bon fonctionnement des relations entre NETISSIME et le Client, il est impossible de s'en désabonner.

Si le Client souhaite changer d'adresse e-mail principale, il doit en informer NETISSIME sans délais et procéder lui-même aux modifications correspondantes par l'intermédiaire de son espace client.

Article 6 – Evolution des Services

NETISSIME se réserve le droit de proposer une évolution des Services choisis par le Client pendant la toute la durée contractuelle de l'engagement. Les évolutions des Services proposées à titre gratuit sont directement accessibles librement par le Client. En cas d'évolution payante des Services et de choix par le Client de ladite évolution, un avenant sera convenu entre les Parties.

Sauf mention contraire, chaque nouvelle fonctionnalité ou mise à jour des Services NETISSIME, est soumise aux présentes CGU.

Article 7 – Engagement qualité Netissime (SLA)

7.1 Matériel et Logiciel

Netissime s'engage en cas de panne matériel (disque dur, alimentation, carte réseau...) et/ou logiciel, à effectuer une intervention afin de remplacer la ou les pièces défectueuses ainsi que le ou les logiciels mis à disposition durant toute la durée du contrat d'Abonnement.

Le délai d'intervention pour le remplacement de la ou les pièces est indiqué en Annexe selon le pack d'Infogérance souscrit par le Client. En tout état de

cause, et à moins que le Client n'ait souscrit à un pack différent, ce dernier bénéficie des avantages liés au pack d'Infogérance « Standard ». En cas de dépassement des délais indiqués, les pénalités définies aux articles suivants s'appliqueront de plein droit.

Exception faite du contrat d'infogérance «Standard», tous les délais sont garantis 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En effet, le serveur ou l'équipement fourni au Client est surveillé 24 heures sur 24 via des serveurs de supervision appelé serveurs de monitoring. Les serveurs de monitoring envoient des requêtes « ping » au serveur du Client, si le serveur ne répond pas, une alerte est alors immédiatement et automatiquement envoyée à un technicien et/ou à une ou plusieurs personnes désignées par le Client.

7.2 Hébergement

Le service est un service d'hébergement d'équipements appartenant à Netissime, et est placé sous sa responsabilité dans les locaux techniques (Data Center) de Netissime. Les équipements hébergés sont placés dans des baies techniques partagées ou dédiées comme définies dans le bon de commande et exploitées sous la seule responsabilité du Client.

7.2.1 Le Client bénéficie d'un droit d'usage sur :

Un espace d'hébergement réservé défini comme une surface entourée d'une structure métallique et située dans un Data center. La surface est calculée en u (1 u = 4,4 cm de hauteur)

7.2.2 Les installations disponibles du Data Center :

Alimentation en énergie ondulée et secourue, et distribution électrique jusqu'aux baies techniques

contenant les équipements, chauffage, ventilation et climatisation, système de détection et d'extinction d'incendie, système de détection d'intrusion, contrôle d'accès, éclairage, chemin de câble.

7.2.3 Transit Internet global pour les équipements hébergés ou Connexion :

Netissime assure la connexion des équipements sur un lien Ethernet. Le câblage des équipements est effectué par le personnel technique de Netissime. Ce service est un service mondial d'accès à Internet à travers le réseau d'interconnexion à Internet de Netissime ou un de ses opérateurs sous-traitant. La bande passante associée à l'hébergement est par défaut celle proposée dans le pack commandé par le Client, elle est calculée sur une période de trente (30) jours en fonction des données transférées et du transit Internet effectué.

7.2.4 Accès :

Le Client reçoit ses droits d'accès une fois la solution validée par le service technique Netissime. Netissime ne garde pas en mémoire les codes d'accès au serveur du Client. Il doit de ce fait d'accès même lors de changement par ses soins. Netissime ne sera en aucun cas responsable des conséquences liées à la perte des codes d'accès. La re-création de coordonnées d'accès au serveur est une prestation facturée par Netissime. Les codes d'accès sont strictement réservés au Client et ses agents mandatés habilités.

7.3 Engagement de qualité de service

7.3.1 Connexion du serveur :

Netissime s'engage à ce que le serveur du Client soit connecté avec un taux de disponibilité de 99,9%, c'est à dire un temps maximum de panne de

43 min 80 secondes par mois.

7.3.2 Délais de Mise en Service :

Netissime s'engage à mettre le serveur et/ou les équipements en service dans un délai maximum de 7 jours ouvrables (sauf notification lors du contrat). En cas de non respect du délai de Mise en Service concerné, les pénalités suivantes seront applicables

Retard en nombre de Jours Ouvrés	Indemnités
de 1 à 5	50 € HT
de 5 à 10	100 € HT
Plus de 10	200 € HT

7.3.3 Garantie de Temps de Rétablissement (GTR) :

Netissime s'engage sur une durée maximale de rétablissement définie en Annexe selon le pack souscrit par le Client. (Par défaut le Client bénéficie du pack d'Infogérance Standard).

En cas de dépassement de la durée maximale de rétablissement, les pénalités suivantes seront applicables :

Dépassement de la durée maximale de rétablissement en heures (mensuel) pour le Service 24/24 (ne concerne pas le pack Standard)	Indemnité (en % de la redevance mensuelle du service concerné)
De 0 à 4	15 %
De 4 à 8	30 %
Plus de 8	50 %

7.3.4 Garantie du Taux de Disponibilité (GTD) :

Netissime affiche un taux de disponibilité mensuel

du Service fourni au Client de 99,9 %.

En cas de non respect du taux de disponibilité, Netissime s'engage à payer des pénalités égales à 2,5% du montant mensuel facturé par tranches de 60 min d'indisponibilité. Toutefois, le montant des pénalités ne pourra excéder 50% du montant de l'abonnement mensuel facturé au Client.

7.3.5 Modalités de versement des pénalités

Les pénalités constitueront la seule obligation et indemnisation due par Netissime, et l'unique compensation et recours du Client, au titre des délais et de la qualité du Service. La responsabilité de Netissime ne pourra être engagée et aucune pénalité ne sera due lorsque l'Interruption ou le non respect des engagements de qualité de Service définis ci-dessus résultera :

- d'un cas de force majeure
- du fait d'un tiers ou du fait du Client
- d'une perturbation ou interruption dans la fourniture ou l'exploitation des moyens de ou les exploitants des réseaux auxquels sont raccordées les installations de Netissime, et notamment en cas de dysfonctionnement des réseaux d'infrastructure des concessionnaires du domaine public.

7.3.6 Notification des incidents

Netissime fournit à ses Clients un point d'entrée par système de ticket qui assure la prise en compte, l'aiguillage et le suivi des notifications des incidents. Ce service est accessible 7 jours sur 7 sur l'interface Client ou par téléphone en fonction du Pack choisi par le Client.

7.3.7 Gestion des incidents

Netissime réalisera l'identification et la qualification de l'incident et confirmera par téléphone ou par e-

mail au Client qu'il constitue bien une Anomalie. Toute ouverture de ticket pour un incident qui, après vérification par Netissime, s'avèrera ne pas relever du périmètre de responsabilité de Netissime et/ou être consécutif à un usage anormal et/ou frauduleux du Service par le Client, pourra donner lieu à facturation. Une fois l'origine de l'Anomalie identifiée, Netissime réalisera les actions visant à la corriger.

7.3.8 Clôture des incidents

La clôture d'une signalisation d'incident sera faite par Netissime comme suit :

- Information du Client (par téléphone, ou e-mail),
- Détermination de la durée de l'Interruption,
- Clôture et archivage de l'incident.

Article 8 – Conditions financières

8.1 Prix

Les tarifs des Services sont ceux en vigueur, au moment de l'enregistrement du Bon de commande par le Client.

Les prix comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) applicable au jour de la commande et tout changement du taux de T.V.A. applicable sera automatiquement répercuté sur le prix des Services vendus sur le site.

Par principe, les tarifs de NETISSIME sont fixes. Toutefois, NETISSIME est autorisé à augmenter les prix à tout moment, en cours de contrat, aux fins d'actualisation.

NETISSIME informera le Client de l'augmentation envisagée et de son droit de s'y opposer, dans les trente (30) jours suivant la réception du message. La révision tarifaire sera réputée acquise et

applicable si, dans le délai de notification susvisé, le Client ne s'y oppose pas par un écrit (à envoyer par lettre recommandée avec accusé réception), notifiant la résiliation des Services le liant à NETISSIME.

8.2 Modalités de paiement

Sauf disposition particulière, les prix sont exprimés en euros et toutes taxes comprises. Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la commande par le Client. Aucun paiement ne fera l'objet d'un remboursement, même en cas de suspension, résiliation ou annulation des Services avant l'issue de la période du Contrat d'abonnement.

L'encaissement de la totalité du montant de la commande sera effectué par NETISSIME au moment de la validation de la commande ou, en cas de paiement par chèque, lors de sa réception.

Toutes les commandes sont payables en euros.

Pour régler sa commande, le Client dispose de l'ensemble des moyens de paiement suivants :

- Carte bancaire (carte bleue, Mastercard, Visa)
- Paypal
- Chèque bancaire ou postal
- Virement
- Mandat
- Prélèvement automatique

Le Client garantit à NETISSIME qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement qu'il aura choisi lors de l'enregistrement de sa commande.

Compte tenu du volume des transactions réalisées par NETISSIME et afin de permettre l'identification des paiements reçus, le Client s'engage à respecter

la procédure ci-dessous. En cas de paiement par virement, le Client est tenu d'identifier la commande correspondante en indiquant le numéro de commande dans le libellé du virement. De plus, en cas de virement international, le Client est tenu de prendre à sa charge tous les frais bancaires de virement international. En cas de paiement par chèque, le Client est tenu d'indiquer le numéro de commande au dos du chèque et de l'accompagner d'une copie du Bon de commande.

La commande ne sera traitée qu'à réception du complet paiement dû. En cas de paiement partiel de la commande, NETISSIME en informera le Client dans les meilleurs délais afin qu'il procède à la régularisation de la transaction.

8.3 Retard ou défaut de paiement

Les pénalités de retard sont calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal et applicables de plein droit aux montants impayés à compter de la notification du rejet ou de l'absence de la totalité de paiement du Client jusqu'au jour du paiement.

Si la mise en demeure du Client reste sans effet, NETISSIME pourra céder à tout moment sa créance à une compagnie d'affacturage dans quel cas le paiement devra intervenir au bénéfice du compte mentionné sur la facture établie par cette dernière. Dans ce cas, le Client s'engage à payer, en sus du principal, des frais, dépens et émoluments ordinairement et légalement à sa charge, une indemnité fixée à 10 % du montant en principal TTC de la créance avec un minimum de quarante cinq (45) euros et ce, à titre de dommages et intérêts conventionnels et forfaitaires.

En cas de résolution de la vente pour défaut de paiement, les sommes payées par le Client seront purement et simplement acquises au vendeur.

Article 9 – Durée de l’abonnement des Services

Le Contrat d’abonnement prend effet à compter de la confirmation de la commande par NETISSIME OU à compter de la transmission par NETISSIME des éléments d’identification, pour une durée de trois (3) mois à vingt-quatre (24) mois, selon la formule choisie, et inscrite au Bon de commande.

Le mois précédant l’échéance du Contrat, NETISSIME informera le Client par courrier postal ou par courrier électronique des conditions de renouvellement de son abonnement, et notamment des nouveaux tarifs applicables, le cas échéant. (« Courriers de Relance » intervenant à : J-30, J-15, J-7, J-3 et le jour de la désactivation des Services).

A défaut d’accord exprès du Client pendant ce délai, l’abonnement prendra normalement fin à l’échéance de la durée initiale.

Il est convenu entre les Parties, que NETISSIME pourra procéder à la suppression, sur ses serveurs, de toutes les données et plus généralement le Site du Client, et ce sans engager sa responsabilité, à l’issue de la durée initiale de l’abonnement dès lors que le Client ne l’a pas renouvelé dans le délai imparti.

Article 10 – Suspension des Services

En cas de non-respect par le Client d’une quelconque de ses obligations, NETISSIME se réserve le droit de suspendre sauf disposition contraire et suivant un préavis raisonnable, les Services, et ce jusqu’au parfait respect par le Client de ses obligations. A ce titre, le Client ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

Article 11 – Résiliation

Le contrat d’abonnement est résilié de plein droit à son échéance. Il peut être renouvelé à partir du site <http://www.netissime.com>, moyennant le versement par le Client du prix correspondant au renouvellement des Services.

En cas de rupture de ses engagements par l’une des Parties, l’autre partie pourra de plein droit mettre fin au Contrat d’abonnement sous réserve d’une notification écrite adressée en recommandée à l’autre partie précisant en détails les fautes supposées et les moyens d’y remédier, notification restée sans réaction de la part de la partie défaillante, quinze (15) jours suivant son envoi.

Dans cette hypothèse, le Contrat d’abonnement sera résilié, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

Toute suspension, résiliation ou suppression des Services aux torts exclusifs du Client n’entraînera aucun dédommagement au bénéfice de ce dernier. En outre, dans cette hypothèse, aucun remboursement des Services ne pourra lui être répercuté.

En qualité d’hébergeur, NETISSIME ne s’engage à aucun contrôle du contenu des sites, lesquels contenus sont élaborés, mis en oeuvre et diffusés sans son intervention. Toutefois, s’il était porté à la connaissance de NETISSIME, que des informations diffusées par le biais des Services fournies seraient manifestement illégales (tant par les règles de propriété intellectuelle que du fait qu’il s’agit de propos injurieux, discriminatoires, racistes, homophobes ou plus généralement interdits) ou incompatibles avec l’image de NETISSIME, ce dernier pourra résilier lesdits Services sans délai

conformément aux dispositions de l’article 6.2 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004.

En cas de résiliation pour quelle que cause que ce soit ou d’arrivée à son terme du présent contrat d’abonnement, le Client devra faire son affaire, avant l’échéance qui lui est impartie, de la récupération par ses soins de l’intégralité des données lui appartenant, à défaut de quoi ces éléments seront définitivement supprimés par NETISSIME. Toutefois NETISSIME est en mesure de proposer à ses Clients une prestation nécessitant la souscription à ce service de « sauvegarde sur support numérique ». Ainsi, le Client ne pourra donc en aucun cas se prévaloir d’un quelconque préjudice en cas de perte de données consécutive à sa non souscription à ce service ou à son manque de diligence quant à la sauvegarde de ses données.

Article 12 – Déclarations / Obligations et Responsabilité du Client

12.1 Matériel informatique et Réseau Internet

Le Client déclare connaître les caractéristiques et le fonctionnement du réseau Internet, ainsi que des Services, notamment des limites des ressources informatiques mises à sa disposition.

Le Client déclare disposer du matériel, des logiciels, des compétences et, le cas échéant, du personnel, nécessaires à la mise en ligne, l’édition et la mise à jour de son(s) Site(s) et de ses données, ainsi que l’utilisation des Services. Il garantit qu’il utilisera les Services conformément à ses spécifications et aux restrictions techniques, sans que cette utilisation ne cause de dommage au serveur et/ou aux plateformes, aux ressources système ou encore aux logiciels.

12.2 Autorisations administratives / Respect des obligations légales et réglementaires, relatifs à l'ouverture et à l'exploitation du Site

Le Client déclare faire son affaire personnelle de toutes les autorisations légales, réglementaires ou administratives nécessaires à l'ouverture et à l'exploitation de son Site. Il s'engage également à respecter dans le cadre de l'exploitation de son Site, les règles légales et déontologiques pouvant régir l'exercice de sa profession.

Le Client garantit en particulier :

- qu'il procédera aux déclarations préalables du traitement des données nominatives de son Site auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL : www.cnil.fr), le cas échéant.
- qu'il indiquera sur son Site toutes mentions légales obligatoires, en particulier, le nom du directeur de la publication de son Site, les noms et coordonnées complètes du Client, ainsi que les noms et coordonnées de NETISSIME en qualité d'hébergeur.
- qu'il respectera les dispositions légales réglementant l'activité de vente à distance, et notamment, de l'obligation générale d'affichage des conditions générales de vente sur son Site, le cas échéant.

Le Client s'engage à procéder lui-même, sans une quelconque intervention de NETISSIME à toutes les démarches imposées par la loi et les règlements. NETISSIME ne saurait être tenue responsable de tout litige ou condamnation qui pourrait survenir du fait du non respect par le Client des réglementations applicables.

12.3 Contenus diffusés par le Client

Le contenu du Site est réalisé par le Client sous sa seule responsabilité. Il en est l'éditeur au sens de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée par la loi n° 2000-719 du 1er août 2000.

Ainsi, le Client dispose d'une totale liberté quant au contenu de son Site, dans la mesure où celui-ci est conforme aux lois et réglementations en vigueur, nationales comme internationales, notamment en matière de propriété intellectuelle, littéraire et artistique, et ne contient aucune information qui pourrait être considérée comme dénigrante, diffamatoire ou injurieuse, ou portant atteinte à la vie privée, aux bonnes moeurs ou à l'ordre public.

Le Client est informé que NETISSIME n'est pas tenue de vérifier que le Site du Client est conforme à la loi et ne saurait en conséquence être tenue responsable de l'illégalité des contenus diffusés par le Client.

12.4 Conditions d'utilisation des Services

Le Client garantit NETISSIME qu'il utilisera les Services qu'à des fins strictement licites.

Le client s'engage à se conformer aux lois applicables en France, et à l'étranger, ainsi qu'aux usages en vigueur sur l'Internet et, à ce titre :

- sans que cette liste ne soit exhaustive, à respecter les lois régissant les services de communication audiovisuelle, le traitement des données nominatives, la protection des mineurs, le respect de la personne humaine, la propriété intellectuelle, le droit des marques et le droit des brevets, le commerce électronique, la publicité, et de manière générale s'interdit tout stockage ou diffusion de données de toute nature pouvant constituer une atteinte aux droits d'un tiers ou une infraction à une loi en vigueur,

- s'interdit la pratique du spamming, soit l'envoi de courriers commerciaux ou publicitaires non sollicités en masse, ainsi que le stockage ou la diffusion de toute donnée quelle qu'elle soit liée à la pornographie et, de façon générale à tout ce qui est à connotation pornographique ou érotique, ainsi que toute donnée quelle qu'elle soit liée à la haine raciale.

- s'interdit toute utilisation des Services à des fins d'attaque, de piratage, d'intrusion, de déni de service, d'hameçonnage (« phishing »), d'envoi de courrier électronique non sollicité, d'envoi de virus ou toute autre activité illégale, telles que définies par la loi ou la jurisprudence.

En cas de non respect de l'une de ces clauses, NETISSIME se réserve de droit de suspendre les Services, sans délais.

Le Client garantit NETISSIME de toutes les conséquences pécuniaires pouvant résulter pour cette dernière de la mise en cause de sa responsabilité civile ou pénale à raison de la présentation et du contenu des données quelles qu'elles soient, stockées et/ou diffusées par le Client à partir de son Site ou du/des nom(s) de domaine du Client et cette, à l'égard de la législation dans le monde entier.

Le Client s'engage à intervenir à toute instance engagée à l'encontre de NETISSIME du fait de la présentation et du contenu des données et/ou du/des nom(s) de domaine, aux fins de s'identifier comme étant le seul et l'unique responsable de ces données et de ce/ces nom(s) de domaine.

En tout état de cause, le Client s'engage à informer dans les meilleurs délais NETISSIME par lettre recommandée avec accusé de réception, de toute demande, plainte, action judiciaire, directement ou

indirectement liée à la fourniture des Services et/ou au Site.

12.5 Trafic et bande passante

NETISSIME fournit au Client le niveau de trafic tel que figurant dans le bon de commande. Il appartient au Client de s'assurer que le niveau de trafic correspond à ses besoins, en particulier en prenant en compte les éventuelles restrictions techniques. NETISSIME ne saurait être tenue responsable des difficultés d'accès ou impossibilités momentanées d'accès des utilisateurs au(x) Site(s) Internet dus aux perturbations des réseaux de télécommunication, le Client déclare à cet égard avoir été informé des contraintes et de la complexité des réseaux mondiaux de télécommunications et de l'afflux des utilisateurs d'Internet à certaines heures.

En cas de consommation mensuelle de trafic supérieure au niveau de trafic alloué initialement au Client, le trafic supplémentaire sera automatiquement alloué et facturé en sus au Client par tranches telles que définies en fonction du Pack. NETISSIME adressera au Client une facture correspondante que le Client devra régler dans les sept (7) jours de son émission par NETISSIME. Faute pour le Client de régler la facture correspondante ou en cas d'opposition du Client à l'augmentation du trafic ainsi alloué, NETISSIME suspendra de plein droit le Service à chaque dépassement de la consommation de trafic. NETISSIME ne saurait être responsable de l'indisponibilité du Service de ce fait. En cas de consommation inférieure au niveau de Trafic alloué mensuellement au Client, aucun report de consommation de trafic ne sera opéré.

12.6 Restrictions techniques

L'utilisation du Service fait l'objet de diverses restrictions techniques telles qu'indiquées sur le site Internet NETISSIME et/ou dans l'espace Client et/ou par courrier électronique, dont le Client déclare avoir connaissance et s'engage en tous temps à en respecter les termes, ainsi que leur mise à jour qu'il s'engage à régulièrement consulter. Il appartient en conséquence au Client de prendre toute mesure afin de respecter les restrictions techniques.

Dans le cas où le Client ne respecterait pas les dispositions énoncées aux paragraphes ci avant, NETISSIME pourra proposer au Client un Service d'hébergement (« Upgrade ») plus en adéquation avec l'utilisation qui en est faite. NETISSIME et le Client contracteront alors un nouveau Contrat d'abonnement se substituant à l'ancien engagement, et mentionnant le trafic, la bande passante et les restrictions techniques nouvellement applicables. Dans le cas contraire, si le Client refuse toute proposition d'Upgrade de son hébergement, NETISSIME prendra alors toute mesure nécessaire afin de faire cesser tout trouble dégradant ses Services, et notamment celles évoquées au paragraphe ci-dessus.

12.7 Logiciels

Le Client est tenu d'assurer la mise à jour régulière des Logiciels installés sur son serveur, notamment afin de combler les failles de sécurité qui pourraient être découvertes dans ces Logiciels. NETISSIME n'encourt aucune responsabilité pour les lenteurs ou interruptions de Services qui seraient dues ou liées à la mise à jour ou l'absence de mise à jour desdits Logiciels.

De plus, en cas d'attaque engagée sur le serveur du Client, ce dernier donne l'autorisation à NETISSIME d'interrompre le Service sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.

Article 13 – Obligations et Responsabilité de NETISSIME

NETISSIME n'est pas en mesure de garantir au Client une disponibilité continue et permanente du service d'hébergement. NETISSIME fait ses meilleurs efforts pour fournir les Services, sous réserve des périodes de maintenance.

NETISSIME se réserve le droit d'interrompre les Services pour des travaux de maintenance et/ou d'amélioration des Services. Ces interruptions de Services seront, dans la mesure des possibilités de NETISSIME, préalablement notifiées au Client avant toute interruption. En cas d'urgence, NETISSIME se réserve néanmoins le droit de suspendre partiellement ou totalement, pendant une durée raisonnable, les Services pour conduire toute opération technique requise. Ces interruptions de Services ne pourront donner lieu à une quelconque indemnisation au bénéfice du Client.

NETISSIME ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages indirects, matériels ou immatériels, que pourrait subir le Client et résultant de quelque manière que ce soit de l'usage des Services.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet que le Client déclare parfaitement connaître, la responsabilité de NETISSIME ne pourra en aucun cas être engagée, notamment en cas de difficulté d'accès au Site(s) hébergé(s), la contamination par virus des données du Client, dont la protection incombe à ce dernier, les intrusions malveillantes de tiers sur le Site du Client, les détournements éventuels d'identifiants et mots de passe, piratage des boîtes aux lettres du Client et ce, malgré toutes les mesures de sécurité prises par NETISSIME.

Dans le cas où la responsabilité de NETISSIME serait engagée, pour quelque cause et à quelque titre que ce soit, son obligation de réparation sera limitée au versement d'une somme égale au prix payé par le Client à NETISSIME au titre de la fourniture des Services.

Il est rappelé que NETISSIME n'exerce aucun contrôle, de quelque forme que ce soit sur la nature et les caractéristiques des données qui pourraient transiter par NETISSIME et/ou être stockées sur les serveurs de NETISSIME, qui ne peut être tenue pour responsable notamment, sans que cette liste soit limitative :

- du mauvais fonctionnement ou de la mauvaise qualité des Services proposés par le Client sur son(ses) Site(s),
- du contenu, des engagements contractuels, des biens et services proposés sur le(s) Site(s) du Client ou de tout autre dommage indirect,
- du contenu des messages du Client envoyés par le biais des Services NETISSIME,
- du dommage résultant de la perte, l'altération ou l'accès frauduleux à des données stockées et/ou hébergées par NETISSIME,
- du non respect par le Client de l'ensemble des obligations légales et réglementaires applicables à sa profession et à l'exercice de son activité.

Article 14 – Propriété Intellectuelle

14.1 Licence d'utilisation

Dans le cadre de ses Services, NETISSIME peut mettre à la disposition du Client plusieurs logiciels et outils (en fonction du Pack qui est souscrit par le Client), dont le descriptif est consultable en permanence sur le site de NETISSIME. Par ailleurs, le Bon de commande produit lors de la passation de commande du Client renferme toutes les

caractéristiques du Pack comprenant les divers outils/logiciels fournis par NETISSIME.

Ainsi, par les présentes, NETISSIME concède au Client, pour la durée du Contrat d'abonnement, une licence d'utilisation personnelle, non exclusive et non transférable, portant sur les logiciels « tiers » et « propriétaires » mis à sa disposition dans le cadre du Pack et des Services souscrits par le Client.

L'usage des Logiciels est limité exclusivement à l'utilisation des Services souscrits. Le Client s'interdit toute utilisation des Logiciels en dehors des Services tels que définis dans le Bon de Commande.

En conséquence, toute utilisation abusive, inadéquate ou tout choix non-conforme aux besoins du Client relève de l'entière responsabilité du Client. NETISSIME se réserve le droit de suspendre ou arrêter la licence et/ou l'accès aux Services, ainsi que de résilier, le cas échéant, les Services concernés, sans que le Client ne puisse prétendre à aucun remboursement ou indemnisation du préjudice subi par le Client lui-même ou tout tiers.

Sauf disposition spécifique prévue dans des Conditions Particulières, le Client s'interdit de copier, reproduire, représenter, adapter, modifier, décompiler de quelque manière que ce soit les logiciels et/ou, le cas échéant, leur documentation.

Sauf disposition contraire, NETISSIME et l'éditeur sont réputés conserver le droit de modification et de correction des Logiciels.

Les Logiciels fournis dans le cadre des Services sont livrés « tels quels » et sans garantie d'aucune sorte de la part de NETISSIME, notamment quant à l'adéquation des fonctionnalités desdits logiciels aux besoins et exigences du Client, la non-interruption

ou l'absence d'erreur, la correction de défauts, de bogues, etc. Il est convenu que la garantie prévue aux articles 1641 et suivants du Code Civil est expressément exclue sur les logiciels.

Dans le cas où les Services comportent des logiciels « tiers », les termes des licences de ces derniers s'appliqueront cumulativement avec les présentes CGU. A cet égard NETISSIME ne peut, en aucun cas, concéder au Client plus de droits que l'éditeur.

A l'issu du contrat pour quelque raison que ce soit, le Client s'engage, sans délai, à effacer et détruire tous les logiciels de tous ses systèmes informatiques, supports de stockage et autres dossiers ainsi que tous les documents y afférents. Sur demande expresse de NETISSIME, le Client devra être en mesure de rapporter la preuve de la destruction des logiciels qui lui ont été concédés dans le cadre du Contrat d'abonnement.

14.2 Propriété des contenus

L'ensemble des données (images animées, photographies, textes, sons, etc.) mises à la disposition du Client par NETISSIME demeurent la propriété de NETISSIME.

L'ensemble des données (images animées, photographies, textes, sons, etc.) apportées par le Client sur son Site Internet demeurent la propriété du Client qui garantit NETISSIME contre tout recours de tiers quant à la propriété de ces contenus ainsi que de tous les préjudices directs ou indirects subis par NETISSIME de ce fait.

Article 15 – Assistance

Pour l'ensemble des Services objet des présentes, le Client dispose gratuitement d'une assistance technique téléphonique, et par voie de courrier

électronique durant les jours et heures ouvrés de NETISSIME (Heures comprises entre 9h00 et 19h00 du lundi au vendredi hors jours fériés français), apportant une aide technique concernant les Services en répondant dans les meilleurs délais aux questions et commentaires du Client, sans engagement de NETISSIME d'apporter une solution au Client, ni de délai de réponse.

Le Client dispose en outre d'un service client accessible au 0826 001002 (payant) accessible durant les jours et heures ouvrés de NETISSIME.

NETISSIME met également à disposition du Client, sur son site une rubrique « Questions fréquentes » afin de mettre en ligne une liste faisant la synthèse des questions posées de manière récurrente sur un sujet donné, accompagnées des réponses correspondantes.

Article 16 – Références Client

Afin de permettre à NETISSIME d'assurer dans les meilleures conditions la promotion de son activité ainsi que du Site « www.netissime.com », et à ses seules fins, le Client, par la présente, concède à NETISSIME, le droit non-exclusif, de reproduire, représenter sa marque, sa dénomination sociale, logo, ses produits et services le cas échéant, ainsi que l'adresse de son Site - auquel il pourra être renvoyé par lien hypertexte -.

Le Client donne également l'autorisation à NETISSIME de mettre en place une page de liens « Références » sur son site sous forme de texte ou de logos et autres images.

Le Client autorise la mise à jour permanente et à distance des logos, images ou textes composant les liens « Références ».

De même, sauf mention contraire explicite du Client notifiée par courrier avec accusé de réception, NETISSIME se réserve le droit de mentionner ses réalisations pour le Client sur ses documents de communication externe et de publicité (site Internet, portfolio, blog, plaquette, etc.) et lors de ses démarchages de prospection commerciale. Ce droit s'étend plus particulièrement aux éléments constitutifs de la réalisation.

Article 17 – Droit de rétractation

Conformément aux articles L. 121-20 et suivants du Code de la consommation le Client considéré comme consommateur bénéficie d'un droit de rétractation.

Le Client peut exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs, dans un délai de sept (7) jours francs à compter de la réception du bien ou de la conclusion du contrat d'abonnement pour les Services. Pour revenir sur son consentement et annuler la commande, le Client doit en informer NETISSIME, uniquement par courrier postal avec accusé de réception. Les frais de retour sont à la charge du seul Client.

Le droit de rétractation, s'il a été valablement exercé, permet au Client d'obtenir le remboursement de sa commande. Toutefois, sont exclus du droit de rétractation, les contrats de fourniture de biens confectionnés sur mesure ou nettement personnalisés à la demande du Client. De même, les services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de rétractation, sont exclus du droit de rétractation.

Article 18 – Assurance

Les Parties, chacune pour leurs activités respectives, déclarent être assurées auprès d'une compagnie d'assurances, notoirement solvable.

Article 19 – Force majeure

Les Parties conviennent que dans un premier temps, les événements relevant des cas de force majeure suspendront l'exécution de leurs obligations réciproques.

Si les événements relevant des cas de force majeure ont une durée supérieure à un (1) mois, le Contrat d'abonnement sera résilié de plein droit, et sans droit à indemnité de quelque nature que ce soit pour chacune des Parties.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ceux habituellement retenus par les cours et tribunaux français. Les Parties admettent, sans que cette liste soit limitative, conventionnellement, entre elles, que ressortent, notamment soit de la force majeure, soit du cas fortuit, soit du fait d'un tiers, les dommages trouvant leurs origines ou leurs causes dans : les catastrophes naturelles, les incendies, les inondations, la foudre, les surtensions électriques, les grèves, les arrêts de fourniture électrique, les défaillances du réseau de télécommunications, les guerres civiles ou étrangères, les attentats, les restrictions réglementaires liées à la fourniture de services de télécommunication, la perte de connectivité due aux opérateurs publics et privés dont dépend NETISSIME.

En tout état de cause, les Parties s'engagent à s'efforcer, en fonction des cas de force majeure, de diminuer l'impact desdits cas de force majeure sur le déroulement et sur l'exécution du Contrat d'abonnement et se tiendront informées mutuellement des actions mises en œuvre.

Article 20 – Confidentialité

NETISSIME et le Client, ainsi que leurs collaborateurs, le cas échéant, s'engagent respectivement à considérer comme confidentiels, pendant toute la durée du contrat d'abonnement et après son expiration, l'ensemble des documents, logiciels, savoir-faire, données et informations matérielles et immatérielles, communiqués par l'autre Partie pour l'exécution des présentes et à ne pas les utiliser ou faire utiliser en dehors des besoins du Contrat d'abonnement.

Article 21 – Informations nominatives

Le Client dispose, conformément à la loi dite « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition des données nominatives le concernant en adressant pour ce faire un courrier à l'adresse suivante :

Netissime - Groupe ELB Multimedia

Service Clients – Informations nominatives –
45-47 rue Francis de Pressencé - 69100
Villeurbanne - France

Certaines de ces informations (telles que notamment nom, adresse, adresse de courrier électronique, numéro de téléphone et de télécopie, Nom de Domaine, DNS et adresses IP des serveurs de noms du domaine) seront rendues publiques par NETISSIME suivant les règles imposées par l'ICANN ainsi que les NIC aux fins d'être incluses dans la Base Whois et l'Extrait Whois du Nom de Domaine du Client, sauf dans le cas où le Client souscrit au service « Whois Anonyme » proposé par NETISSIME.

Le Client accepte le traitement des données nominatives le concernant dans le cadre des présentes CGU. Le Client déclare qu'il a préalablement notifié et obtenu l'autorisation des personnes physiques dont il a fourni les noms et coordonnées dans le cadre des présentes, notamment pour l'enregistrement, le transfert et la gestion du nom de domaine. Le Client accepte que les données nominatives le concernant soient transférées, par NETISSIME, pour les besoins d'exécution des Services.

Article 23 – Correspondance / Preuve

Sauf disposition particulière dans les présentes CGU, les correspondances échangées entre les Parties sont assurées exclusivement par courrier électronique par le biais de l'e-mail principale du Client.

En application des articles 1316 et suivants du Code civil et, le cas échéant, de l'article L.110-3 du Code de commerce, les Parties déclarent que les informations délivrées par le biais de l'espace client et le site Internet de NETISSIME font foi entre les Parties. Les éléments tels que le moment de la réception ou de l'émission, ainsi que la qualité des données reçues feront foi par priorité telles que figurant sur les systèmes d'information de NETISSIME, ou telles qu'authentifiées par les procédures informatisées de NETISSIME, sauf à en apporter la preuve écrite et contraire par le Client. La portée de la preuve des informations délivrées par les systèmes informatiques de NETISSIME est celle qui est accordée à un original au sens d'un document écrit papier, signé de manière manuscrite.

Article 23 – Cession du contrat d'abonnement

Le Client ne peut en aucun cas transmettre à titre onéreux ou gratuit, totalement ou partiellement,

sous quelque forme que ce soit, le Contrat d'abonnement ou le bénéfice de l'utilisation de l'abonnement ou substituer un tiers dans l'exécution de ses obligations, sans le consentement exprès et préalable de NETISSIME.

Aux fins de bonne exécution de ses engagements, NETISSIME se réserve la possibilité de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit tout ou partie des droits et obligations des présentes ou substituer un tiers pour l'exécution de tout ou partie des droits et obligations des présentes.

Article 24 – Indépendance des Parties

Les Parties rempliront leurs obligations contractuelles en toute indépendance. Aucun élément des présentes ne pourra être interprété comme créant une relation d'employeur/employé, une entreprise commune, un GIE ou une joint venture entre les Parties. Aucune Partie n'aura la capacité de contracter une quelconque obligation au nom de l'autre Partie.

Article 25 – Titres

En cas de difficulté d'interprétation de l'un quelconque des titres des clauses et/ou d'un des titres et de l'une des clauses s'y rapportant, les Parties conviennent de déclarer les titres inexistantes.

Article 26 – Non renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie, à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 27 – Non validité partielle

Dans le cas où une ou plusieurs dispositions des CGU serai(ent) ou deviendrait(ent) nulle(s), illégale(s), inopposable(s) ou inapplicable(s) d'une manière quelconque, la validité, la légalité, ou l'application des autres dispositions des présentes CGU n'en seraient aucunement affectées ou altérées.

Dans une telle hypothèse néanmoins, les Parties conviennent de se concerter et de tout mettre en œuvre afin d'intégrer dans les CGU une nouvelle clause ayant pour effet de rétablir la volonté commune des Parties telles qu'exprimée dans la clause initiale, et ce, dans le respect des dispositions légales et règlements applicables.

Article 28 – Loi applicable et juridiction compétente

Quel que soit le lieu de conclusion du Contrat d'abonnement, les présentes CGU sont soumises au droit français.

En cas de difficulté pour l'interprétation et/ou l'application des présentes CGU, les Parties décident de se soumettre préalablement à une procédure amiable avant toute action judiciaire.




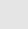



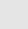



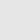



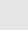
Tout litige susceptible de survenir avec un Client, non considéré comme consommateur au sens du code de la Consommation, en rapport avec les présentes CGU, leur interprétation et leurs conséquences ou avec les actes les complétant ou les modifiant, attribution expresse et exclusive de compétence est faite au tribunal de commerce de Lyon, nonobstant pluralité de défendeurs, appel en garantie, référé et expertise.

Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution du présent contrat entre NETISSIME et une personne

physique ou morale considérée comme consommateur, sera porté devant les Tribunaux français, conformément aux dispositions des articles 46 à 48 du NCPC.

Annexe 1
Solution Infogérance
 « Ne vous occupez plus de votre serveur »

Notre équipe de techniciens s'en charge à votre place. Netissime propose plusieurs services d'infogérance :

	infogérance Standard	infogérance Confort	infogérance Entreprise	infogérance V.I.P
Support				
Téléphone			✓	✓
Ticket	✓	✓	✓	✓
Chat	✓	✓	✓	✓
Interventions				
Maintenance Hardware			✓	✓
Maintenance Réseau	✓	✓	✓	✓
Accès Root + Admin	✓	✓	✓	✓
Redémarrage du serveur	9H-19H (Lun-Vend)	24H/24	24H/24	24H/24
Conseils/Recommandations	✓	✓	✓	✓
Firewall (ports)	✓	✓	✓	✓
APC		✓	✓	✓
Sécurisation		✓	✓	✓
Réinstallation	Sur devis	✓	✓	✓
Mise à jour		✓	✓	✓
GTI / GTR				
GTI (Heures ouvrées)	24h	2h	1h	45min.
GTR (Heures ouvrées)	Selon stock	6h	4h	2h
GTI (Heures non ouvrées)		4h	2h	1h
GTR (Heures non ouvrées)		8h	4h	3h
Sécurisations				
Firewall (base)		✓	✓	✓

Antivirus		✓	✓	✓
Mise à jour / patch		✓	✓	✓
Sécurisation web, mail + application			✓	✓
Réseau (firewall, analyse des trames)			✓	✓
Firewall physique				✓
Test d'intrusion à la demande				✓
Audit de sécurité trimestriel				✓
Identification / Traçage hackers				✓
Monitoring	●	●	●	●
Hardware (Cpu, Ram, Espace disque)			✓	✓
Bande passante	✓	✓	✓	✓
Applicatifs (Web, Mail, etc...)	✓	✓	✓	✓
Mises à Jour	●	●	●	●
Système			✓	✓
Plesk + composants	✓	✓	✓	✓
Applicatifs (Web, Mail, etc...)	✓	✓	✓	✓

- = Tous les services
- = La majorité des services
- = La moitié ou moins